



DECISION 2025-160

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la délibération n° 10 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, pour le budget principal de la CCCE,

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération n° 8 du Conseil communautaire en date du 5 novembre 2024 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2025,

Vu la délibération n° 9 du Conseil communautaire en date du 10 décembre 2024 portant sur le vote du Budget primitif principal 2025 de la CCCE, et autorisant Monsieur le Président de la CCCE à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des crédits inscrits dans chaque section, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 12 du Conseil communautaire en date du 8 avril 2025 portant sur le vote du Budget supplémentaire principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-73 en date du 10 juin 2025 portant Virement de Crédits n°1/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-86 en date du 26 juin 2025 portant Virement de Crédits n°2/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-106 en date du 15 juillet 2025 portant Virement de Crédits n°3/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-107 en date du 17 juillet 2025 portant Virement de Crédits n°4/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-110 en date du 23 juillet 2025 portant Virement de Crédits n°5/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-135 en date du 18 septembre 2025 portant Virement de Crédits n°6/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-140 en date du 25 septembre 2025 portant Virement de Crédits n°7/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-145 en date du 02 octobre 2025 portant Virement de Crédits n°8/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2025 pour le budget principal de la CCCE,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

De procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau, ci-dessous :

Virement de crédits n°9-2025

Imputation (chapitre - article - fonction)	NATURE	MONTANTS	
		CREDITS OUVERTS	CREDITS REDUITS
CHAPITRE 011		12 426,21	20 741,71
DF 011 60612 020 /0404_STLIAISON Service : Service Finances	Énergie - Électricité		8 471,71
DF 011 60628 4228 /0605_EFPERAM Service : Service Relais Parents Enfants RPE	Autres fournitures non stockées		70,00
DF 011 60631 4222 /0610_EFCRHG Service : MA Hettange-Grande	Fournitures d'entretien		1 900,00
DF 011 60632 4222 /0603_EFCRRODE CRECHE RODEMACK	Fournitures de petit équipement		300,00
DF 011 60632 4222 /0610_EFCRHG Service : MA Hettange-Grande	Fournitures de petit équipement	1 500,00	
DF 011 60632 60 /0807_HOTEL ENTREPRISES //Med Service : Service Batiments	Fournitures de petit équipement	3 000,00	
DF 011 60632 633 /05_TOURISME Service : Service OT	Fournitures de petit équipement	32,29	
DF 011 60668 4222 /0602_EFCRCATT CRECHE CATTENOM Service : MA Cattenom	Autres produits pharmaceutiques	100,00	
DF 011 60668 4228 /0605_EFPERAM Service : Service Relais Parents Enfants RPE	Autres produits pharmaceutiques	70,00	
DF 011 6068 4222 /0603_EFCRRODE CRECHE RODEMACK Service : MA Rodemack	Autres matières et fournitures	300,00	
DF 011 61351 323 /0906_SPCAP Service : Service CAP Vert	Locations - Matériel roulant	5 555,33	
DF 011 615221 325 /0910_SPSTAND Service : Service Batiments	Entretien et réparations - Bâtiments publics	1 394,59	
DF 011 6228 4222 /0610_EFCRHG Service : MA Hettange-Grande	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	400,00	
DF 011 6232 60 /08_DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Service : Service Developpement economique	Fêtes et cérémonies		10 000,00
DF 011 6288 323 /0906_SPCAP Service : Service Batiments	Autres services extérieurs - autres	74,00	
CHAPITRE 65		8 315,50	0,00
DF 65 65811 020 /0203_IFSP Service : Service Informatique	Droits d'utilisation – informatique en nuage	8 315,50	
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	dont crédits au titre de la fongibilité : 8 315,50 €	20 741,71	20 741,71
CHAPITRE 21		31 638,40	31 638,40
DI 21 21351 0030 325 /0910_SPSTAND Service : Service Batiments	Agencement - Bâtiments publics	12 302,40	
DI 21 21351 0031 321 /0902_SPGYMKANF Service : Service Batiments	Agencement - Bâtiments publics	6 240,00	
DI 21 21351 0038 66 /1207_MSAP Service : Service Batiments	Agencement - Bâtiments publics	2 040,00	
DI 21 21351 0047 4222 /0610_EFCRHG Service : Service Batiments	Agencement - Bâtiments publics	1 988,80	
DI 21 2188 0045 312 /0502_CITADELLE Service : Service OT	Autres immobilisations corporelles	109,20	
DI 21 21848 OPNI 020 /04_SERVICES TECHNIQUES	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 663,32	
DI 21 21848 OPNI 60 /0807_HOTEL ENTREPRISES Service : Service Batiments	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 000,00	
DI 21 21848 OPNI 76 /0315_RESERVE NATURELLE Service : Service Reserve naturelle	Autres matériels de bureau et mobiliers	54,70	
DI 21 2188 OPNI 633 /05_TOURISME Service : Service OT	Autres immobilisations corporelles	239,98	
DI 21 2188 OPNI 020 /0404_STLIAISON Service : Service Finances	Autres immobilisations corporelles		31 638,40
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	dont crédits au titre de la fongibilité : 0,00 €	31 638,40	31 638,40
	Total Ouverture de crédits	52 380,11	
	Total Réduction de crédits		52 380,11

Fongibilité	Montant de l'enveloppe de VC autorisés au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant de l'enveloppe de VC déjà consommé au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant VC n° 9-2025 lié à la fongibilité	Solde de l'enveloppe lié à la fongibilité
Section Fonctionnement	3 868 796,02 €	140 712,44 €	8 315,50 €	3 719 768,08 €
Section Investissement	5 047 684,43 €	176 590,00 €	0,00 €	4 871 094,43 €

Les virements de crédits dans les deux sections sont inférieurs au seuil du montant de l'enveloppe fixée au titre de la fongibilité.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 5 novembre 2025

Le Président
Michel PAQUET

